CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Queen et Crescent Route

DEPART

New York et Washington	7:30 a m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int	7:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:[illegible]

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	6:10 a m

ARRIVEE.

Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:30 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad

(LIGNE LOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur de deuxième District portant le No. municipal 1015 N. Rue Broad dans l'Ilet, des rues White, St. Philip, Ursulines et Bellechasse.

Leonard Meyer vs. Mrs. Emma Geldrey, veuve de Julian LeFort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 101,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

I. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et advantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le deuxième District de la Nouvelle Orleans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, St. Philip et Ursuline et Belle Chase, dans l'Ilet No. 354, constituant de terrain No. 15, portion dans l'arrière le dit terrain No. 15, situé à une distance de 132 pieds, 4 pouces et sept lignes du coin des rues St. Philip et Broad, et mesurant en mesures Americaines comme suit: Le dit terrain No. 15 mesurant trente deux pieds, quatre pouces et sept lignes de face sur la rue Broad St. par une profondeur de deux cent vingt trois pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne de division du terrain No: 16 deux cent vingt trois pieds, trois pouces et six lignes. Sur la ligne de division du terrain No. 16 et trente deux pieds, six pouces at cinq lignes sur l'arrière lignes, et l'arrière portion du dit terrain No. 2 lequel est attenant au terrain No. 15 à l'arrière et mesure vingt deux pieds, 6 pouces, et cinq lignes, sur la ligne de côte du terrain No. 1 la même mesure sur la ligne de côte du terrain No. 3, trente deux pieds, six pouces, et cinq lignes sur l'arrière ligne du dit terrain No. 15 et trente deux pieds, six pouces et sept lignes sur la ligne opposée qui court parallele à la rue White, le tout par un croquis et certificat du plan fait par D. Seghers, Voyer, date le 11 juin, 1906.

II. Un certain terrain avec toutes le bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque facon qui en dépendent, situé dans le deuxième district de la ville de la Neuvelle orleans, dans l'ilet No. 354, borne par les rues Broad, White, Ursulines, St. Philip, et Belle Chasse le dit terrain étant désigne par le No. 16, sur une carte de Geo. de Armas, D. C. S. annexée à l'acte de C. G. Collins, Notaire, date le 30 decembre, 1866, d'après laquelle carte le dit mesure trente deux pieds, deux pouces, et sept lignes de face sur la rue Broad, deux cent vingt deux pieds, onze pouces et deux lignes, sur la ligne de division du terrain No. 15, deux cent vingt trois pieds, un pouce et quatre lignes, sur la ligne des terrains, 17, 20, 21, 22 et 23 d'une larguer à l'arrière de trente deux pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STAFFORD ET ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
juin20,27,July3,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les Nos. municipal 1236 et 1238 rue Elmira, entre les rues Marais et Urquhart.

Suburban Building and Loan Association vs. Carrie Schleasmann, femme de John Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,269 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y appartiennent ou de quelque façon qui y en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 478, borné par les rues Marais, Désire, Urquhart et Elmira, désigné comme terrain No. treize sur un croquis fait par Edgar Pille, voyer, date le 23 de septembre 1901, et annexé à un acte de vente par Mlle Josephine Jefferson à William O' Garic, passé devant Fred Zengel, notaire, date le 1 de mars 1902, et en accord de cela le dit lot commencent trente-et-un pieds de la rue Urquhart et mesurent trente-et-un pieds, deux pouces et cinq lignes de face sur la rue Elmira, sur profondeur entre lignes égal et parallèles de cent-vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
juin20,27—juillet3,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, qui forme le coin des rues Poydras et Galvez (dans l'ilet des rues Johnson et Perdido).

Societá Italiana di Beneficenza Contessa Entellina vs. Lena Pizzoloto, Curatrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 104,998—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No. 518 borné par les rues Poydras, Galvez, Johnson et Perdido; lequel dit terrain est désigné par le No. 8, et mesure trente trois pieds un pouce de face sur la rue Poydras par une profondeur et une façade de cent vingt pieds sur la rue Galvez, formant le coin des dites rues; le tout d'après un plan déposé au bureau de A. J. Villeré, ancien notaire de la Nouvelle Orléans, comme plan No. 1 un croquis duquel plan est annexé à un acte de vente de Theodore Gehreb à Robert Gardner, passé devant Octave Morel, ancien notaire, le 1er mai 1878.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
juillet—3,11,18,25août—1,7

Succession de Zipporah Bowden, épouse de John Bradley et John Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,307 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Peter F. Flanagan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
9juillet—9,13,18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une propriété ameliorée et de valeur du Cinquième District, formant le coin des rues Nunez et Lamarque (dans l'ilet des rues De Armas et Teche).

Andres P. Abascal vs. James Breaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,678 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), De Armas, Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et Teche (anciennement Monroe), étant l'Ilet No. 264, désigné comme portions des terrains Nos. treize, quatorze et quinze et formant le coin des rues Nunez (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Lapeyrouse); le dit terrain mesurant trente un (31) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue Nunez par quatre vingt quinze pieds onze (11) pouces de profondeur et faisant face à la rue Lamarque, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
Juin—13,14,20,27juillet—3,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE

F. Hollander & Co. vs. Sylvester White.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,195 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Kenshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à l'entrée principale de la Nouvelle Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 30 juillet 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, situé dans le Sixième District, désigné comme lot No. 18 dans l'Ilet No. 654, borné par les rues Clara, Upperline, Willow et Robert, et commençant a cent vingt pieds de la rue Upperline et Clara, et étant de trente pieds de face sur la rue Upperline par 118 pieds de profondeur. Acq. du German American Homestead par acte enregistré Co. O. B. 236, folio 375, 12 octobre 1910.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
SOL WEISS,
Avocat pour le demandeur.
juin29juillet5,12,18,25,30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Nicoletta Shelley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,947 — Division C—Attendu que Walter P. Shelley à présenté une petition à la cour dans le but d'obteur des lettres d'administration dans la succession de Mlle Nicoletta Shelley, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
P. F. HENNESSEY, Avocat.
juillet—10,14,19

Succession de John J. McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,416 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John J. O'Neill, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats. juillet—12,17,23

Succession de Mary Jackson, veuve de Frank Tates.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 80,622 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS, Avocat.
9juillet—9,13,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Andre Octave Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,196 — Division D — Attendu que Mme Marie Rose Gener, vve d'André Octave Brunet, a présenté une pétition dans le but d'obtenis des lettres d'administration dans la succession de André Octave Brunet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ROGER MEUNIER, Avocat.
Juillet 15,19,24

Succession de Mme Sabina Gibbons Adams, vve de James Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,169 — Division B — Attendu que Mlle Margaret Gibbons a présentée une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Sabina Gibbons Adams, vve de James Adams, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. F. BARTLEY, Avocat.
juillet15,19,24

Succession de Thomas Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,669 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Carroll, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
15juillet—1f

Succession de Ludovic Gambier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,153 — Division D — Attendu que Gustave Dreyfus a présenté une petition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Ludovic Gambier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL Greffier.
K. V. RICHARD, Avocat.
juillet—10,14,19

AVIS AUX CREANCIERS

Liquidation de J. D. Connell Iron Works Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,121 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par James D. Connell, Michel Karst et Robert Barry, commissaires et receveurs pour la liquidation ci-dessus mentionée de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats. 8juillet—8,12,17

Succession de Leon J. Obert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,174 — Division B — Attendu que Louis M. Bartholomew, à présenté une pétition à la Cour Civile de District dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Leon J. Obert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DENEGRE & BLAIR, Avocats.
juillet—11,15,20

Succession de Joseph Frank Sharp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,552 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquels le compte provisoire présenté par B. V. Redmond, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
B. V. REDMOND, Exécuteur Testamentaire.
LOUIS P. BRYANT, Avocat.
Juillet—10,14,19

Succession de Mlle Cecile Jourdan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,633 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Edward Jacob, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GABRIEL FERNANDEZ, Avocat.
9juillet—9,13,18

UTILE-- INSTRUCTIVE --JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express